



UNIVERSITÉ DE NANTES

PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITÉ

**SÉANCE DU LUNDI 22 JUIN 2020**

**PV N° 422**

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE NANTES  
EN CONFIGURATION INCOMPLETE DU 22 JUIN 2020

Le conseil d'administration de l'Université s'est réuni dans l'amphithéâtre 400 de l'UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques sous la présidence de Mme Taklit SAMI, doyenne des membres élus au conseil d'administration.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : MEMBRES

BARON Marie-Hélène	BIATSS	Bibliothèque Universitaire
BASTIANELLI François	B	IUT Nantes/Fleuriaye
BEN HAMAD Tahar	ETU. T	IUT Saint Nazaire
BERTHON Christophe	A	UFR Sciences et Techniques
BEZAULT JérémY	BIATSS	UFR FLCE
BRISSEAU Carla	ETU. S	UFR Médecine et Techniques médicales
BROCHARD Cyrille	BIATSS	UFR Sciences et Techniques
BRUN Timothée	ETU. T	UFR STAPS
BUTEAUD Jean-Baptiste	BIATSS	UFR Droit et Sciences politiques
CAUVET Hugo	ETU. S	UFR Histoire, Histoire de l'art et archéologie
CORREARD Nicolas	B	UFR Lettres et Langage
DAVID Marie	B	INSPE
DELALEU Frédéric	Pers. Ext.	INSERM
DELMAS Corinne	A	UFR Sociologie
DRONNEAU Céline	BIATSS	Pôle LLSHS
GOULLET Antoine	A	Polytech Nantes
JOLLIET Pascale	A	UFR Médecine et Techniques médicales
LIGNEREUX Yann	A	UFR Histoire
LOUARN Guy	A	Polytech Nantes
MORERE Julie	B	Service Universitaire des Langues ; IUT de Nantes
PENISSON Stéphanie	BIATSS	INSPE Siège académique
PONTIER NURIT Laure	A	UFR Droit et Sciences politiques
ROUX Jean-Yves	B	UFR Lettres et Langage
SAMI Taklit	B	UFR Sciences et Techniques

**AVAIENT DONNE PROCURATION : MEMBRES**

- Mme H el ene STOYANOV donne procuration   Mme Marie DAVID
- Mme Fran oise LESTIEN donne procuration   Mme Pascale JOLLIET
- M.Florian GIRONNET donne procuration   M. Timoth e BRUN
- M. Bertrand AFFILE donne procuration   M. Antoine GOULLET
- Mme St ephanie HOUEL donne procuration   Julie MORERE
- Mme Emma LE MOAL donne procuration   Mme BRISSEAU

**ETAIENT ABSENTS A L'OUVERTURE : MEMBRES****ARRIVES EN COURS : MEMBRE**

MEMBRES EN EXERCICE	PRESENTS A L'OUVERTURE	PROCURATIONS	EXCUSES	ARRIVES EN COURS
30	24	6	0	0

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

BEZAULT Val�erie	Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles
DE ROTALIER	R�ef�erent COVID 19
LE SA�EC Sarah	Responsable de la Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles
MOUHOUD Malik	Directeur G�en�eral Adjoint des Services - Performance et Investissements
REY Marine	Charg�ee des affaires transversales de la C2AI
SCHLAEPPI Laurianne	Directrice g�en�erale des services
TEXIER St�ephanie	Directrice g�en�erale adjointe des services

**Mme SAMI, PRÉSIDENTE DE SÉANCE** : Bonjour à toutes et à tous, nous allons démarrer, le quorum étant atteint. Avant de commencer ce premier conseil d'administration de la mandature en formation incomplète, je tiens à remercier Mme Sarah LE SAEC, responsable de la cellule d'appui aux affaires institutionnelles (C2AI), qui m'a apporté de l'aide pour la préparation de ce conseil d'administration. Je tiens à remercier également tous les personnels de la C2AI, ce sont elles qui sont chargées de préparer la bonne tenue de ce conseil en particulier pour les aspects logistiques dans ces conditions particulières.

Je voudrais également rappeler un certain nombre de consignes sanitaires. Tant que nous sommes assis, nous n'avons pas besoin de porter le masque. En revanche, si nous devons nous déplacer, il vaut mieux le porter. Le masque est obligatoire lorsqu'on parle dans le micro simplement parce qu'il ya deux personnes qui vont se charger de vous apporter le micro si vous demandez la parole. Il y a un cheminement, nous allons veiller à garder une distance d'un mètre entre les uns les autres. On vous demandera de veiller à vous désinfecter les mains au moment du vote, veillez à utiliser votre propre stylo. Je rappelle que le passage à l'isoloir est obligatoire pour veiller au secret du vote.

Nous avons parmi nous le docteur Pierre DE ROTALIER, chef du service de médecine préventive du personnel universitaire, référent COVID. Nous avons également Mme Valérie BEZAULT assistante de la cellule d'appui aux affaires institutionnelles (C2AI), M. Baptiste BRIOLET directeur des affaires juridiques, M. Malik MOUHOUD directeur général adjoint des services, Marine REY chargée des affaires transversales de la C2AI, Mme Laurianne SCHLAEPPI Directrice générale adjointe des services et Mme Stéphanie TEXIER directrice générale adjointe des services.

Avant de démarrer, je voudrais d'abord préciser que pour garantir la sérénité de ce conseil d'administration, comme je suis tenue de la bonne tenue de ce conseil, je ne participerai pas aux débats ni aux questions. Ensuite, je voudrais rappeler que sur les 34 membres du conseil d'administration, seuls 30 sont connus pour le moment.

Il reste à élire quatre personnalités extérieures désignées après un appel public à candidatures via le site internet de l'Université de Nantes, dont une :

- assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise,
- représentant une organisation représentative des salariés,
- représentant une entreprise employant moins de 500 salariés,
- représentant un établissement d'enseignement secondaire.

Nous allons procéder au vote dans l'ordre donné dans le code de l'éducation. La parité s'entend sur les huit personnalités extérieures du conseil d'administration. Par ailleurs, l'une de ces personnalités extérieures aura la qualité d'ancien diplômé de l'Université de Nantes.

Pour la rédaction du procès-verbal, je vous remercie d'indiquer votre nom.

**M. ROUX** : La parité doit être jugée sur l'ensemble des huit personnalités extérieures, est-il possible de rappeler ce qu'il en est sur les quatre personnalités déjà désignées ?

**LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE** : Voici les quatre personnalités extérieures déjà désignées :

- M. Bertrand AFFILE, représentant de Nantes Métropole
- Mme Françoise LESTIEN, représentante de la CARENE
- Mme Stéphanie HOUEL, représentante de la Région des Pays de la Loire
- M. Frédéric DELALEU, représentant des organismes de recherche, désigné conjointement par le CNRS et l'INSERM

**POINT 1 - DESIGNATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES APRES APPEL PUBLIC A CANDIDATURES, PAR LES NOUVEAUX ELUS ET LES NOUVELLES PERSONNALITES EXTERIEURES REPRESENTANT LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LES ORGANISMES DE RECHERCHE**

**Catégorie 1 - Personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise**

**Candidats :**

- Mme Chiara DANIELI, Directrice générale du Groupe BOUHYER
- M. Philippe OLERON, Président du groupe SIGMA Informatique

**M. BERTHON :** La liste Notre Université Demain soutient la candidature de Mme DANIELI. Elle est vice-présidente internationale de la chambre du commerce et de l'industrie, c'est quelqu'un qui est très ancrée sur le territoire régional et qui a une vision sur l'international au regard de ses appétences avec une position d'européenne convaincue. Ce sera une personne qui sera riche pour l'Université de Nantes. Elle a également une forte volonté sur les enjeux de la formation et de l'innovation, valeurs tout à fait essentielles pour notre université. Je tiens à préciser également qu'elle a une bonne connaissance de l'université entre autre elle entretient des relations étroites avec le LS2N, laboratoire informatique de l'université.

Après le vote, **LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE** annonce les résultats :

**Electeurs : 30**

**Suffrages valablement exprimés : 19**

**Blanc : 1**

**Mme Chiara DANIELI : 19 voix**

**M. Philippe OLERON : 10 voix**

**LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE :** Mme Chiara DANIELI est élue au titre de la première catégorie des personnalités extérieures du conseil d'administration « personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ».

**Catégorie 2 Personne représentant une organisation représentative des salariés**

**Candidats :**

- Mme Catherine TUCHAIS, co-secrétaire départementale de la FSU de Loire Atlantique
- M. Bernard VALIN, Co-secrétaire de la FSU de la Loire-Atlantique

**M. GOULLET :** Je voulais exprimer la position de la liste Notre Université Demain. Dans un souci d'ouverture et de dialogue avec les associations intersyndicales, il a été décidé de ne pas présenter de candidats dans cette catégorie et de suivre la position de l'intersyndicale.

Après le vote, **LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE** annonce les résultats :

**Electeurs : 30**

**Suffrages valablement exprimés : 30**

**Blanc : 0**

**Mme Catherine TUCHAIS : 25 voix**

**M. Bernard VALIN : 5 voix**

**LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Mme Catherine TUCHAIS est élue au titre de la deuxième catégorie des personnalités extérieures du conseil d'administration, « personne représentant une organisation représentative des salariés ».**

### **Catégorie 3 - Personne représentant une entreprise employant moins de 500 salariés**

**Candidats :**

- Mme Carine CHESNEAU, dirigeante de l'entreprise LAMBERT MANUFIL
- M. Ayman FAKHFAKH, président directeur général de la société SAS CONCEPT ENGINEERING.BREIZH
- M. Cyril TERRIEN, associé et co-fondateur de l'entreprise Naoden
- M. Xavier TOSTIVINT, gérant de BEELINK SARL

**Mme MORERE :** Les élus de Notre Université Demain soutiendront la candidature de M.TOSTIVINT, qui a déjà une expérience du conseil d'administration de l'université de Nantes et une très bonne connaissance de l'université et des questions de formation du numérique dans le supérieur. De nombreux échanges ont eu lieu avec M. TOSTIVINT pour échanger sur le fonds projet de Nantes Université et son regard sur les rapprochements possibles entre le champ de la formation tout au long de la vie et le monde socioéconomique et à l'université seront très à propos lors de la prochaine mandature. En soutenant cette candidature, nous souhaitons continuer à travailler avec tous les élus étudiants, représentants syndicaux, collectivités et entreprises pour construire une politique commune selon les orientations qui sont portées par Notre Université Demain dans le dialogue, le débat et la concertation.

**Mme DAVID :** Je voulais souligner les qualités de la candidature d'Ayman FAKHFAKH. C'est quelqu'un qui a monté lui-même son entreprise, petite entreprise dynamique en croissance. Il a proposé sa candidature parce qu'il a le souci d'accompagner les étudiants, de plusieurs manières, il intervient en tant que vacataire à l'université sur le site de Saint-Nazaire, il veut partager son expérience et son parcours. C'est aussi quelqu'un qui a connu une mobilité professionnelle ascendante grâce à des études publiques à l'IUT de Saint-Nazaire, à l'école Centrale de Nantes, il est diplômé de l'université mais il reconnaît aussi l'importance des études dans son propre développement professionnel. C'est quelqu'un qui part d'un constat, qui est la difficulté pour les étudiants et en particulier pour certaines catégories d'étudiants pour trouver des stages en entreprises. Il accompagne nos étudiants pour trouver des stages et il prend lui-même des étudiants en stage quand c'est possible dans son entreprise ; c'est le sens de sa candidature pour participer à notre conseil d'administration.

Après le vote, **LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE** annonce les résultats :

**Electeurs : 30**

**Suffrages valablement exprimés : 30**

**Blanc : 0**

**Mme Carine CHESNEAU : 0 voix**

**M. Ayman FAKHFAKH : 12 voix**

**M. Cyril TERRIEN : 0 voix**

**M. Xavier TOSTIVINT : 18 voix**

**LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE : M.TOSTIVINT est élu au titre de la troisième catégorie des personnalités extérieures du conseil d'administration, « un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ».**

#### **Catégorie 4 - Personne représentant un établissement d'enseignement secondaire**

Candidats :

- Mme Isabelle DE LOUPY, Proviseure du Lycée Clémenceau
- M. Thierry DUPRE, proviseur Lycée Carcouët

**M. LOUARN :** Nous avons bien entendu l'appel à la collaboration, la volonté d'ouverture des élus de la liste Nantes Université Demain et nous sommes ravis de cette ouverture parce qu'elle rentre dans notre état d'esprit. Nous souhaitons vraiment collaborer dans les années à venir, nous allons avoir besoin de travailler tous ensemble, c'est une évidence. Je suis ravi de voir la diversité des profils qui viennent d'être élus, ceux qui avaient été nommés précédemment parmi les personnalités extérieures, nous allons avoir besoin de tous les partenaires.

Je tiens également à rappeler que la liste Ensemble pour le service public, de la recherche et de l'enseignement supérieur n'est pas une liste intersyndicale mais soutenue par l'intersyndicale. Nous avons sur notre liste des élus qui ne sont pas syndiqués, c'est une liste ouverte.

**Mme PENISSON :** Pour cette dernière catégorie de personnalité extérieure, la candidature de M. Thierry DUPRE a retenu toute notre attention. Proviseur du Lycée Carcouët à Nantes, il était élu au conseil d'administration de l'Université de Nantes lors du mandat précédent. Très investi et toujours présent, il apporte un regard très intéressant sur les enjeux actuels du secondaire et les liens nécessaires à nouer avec l'enseignement supérieur. Pour ces quelques raisons, nous élus de la liste Notre Université Demain, soutenons la candidature de M. DUPRE au titre de personnalité extérieure représentant un établissement d'enseignement secondaire.

Après le vote, **LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE** annonce les résultats :

**Electeurs : 30**

**Suffrages valablement exprimés : 30**

**Blanc : 0**

**Mme DE LOUPY Isabelle : 0 voix**

**M. Thierry DUPRE : 30 voix**

**LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE : M. Thierry DUPRE est élu au titre de la quatrième catégorie des personnalités extérieures du conseil d'administration, « un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire ».**

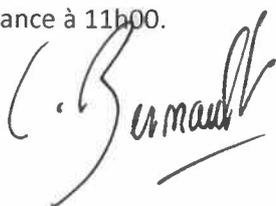
Ce conseil d'administration est donc dorénavant complet. Ont été élus aujourd'hui :

- Mme Chiara DANIELI
- Mme Catherine TUCHAIS
- M. Xavier TOSTIVINT
- M. Thierry DUPRE

Nous avons donc pour l'ensemble des personnalités extérieures du conseil, quatre femmes et quatre hommes. Nous avons deux élus qui sont diplômés de l'Université de Nantes, M. Dupré et M. Tostivint, nous respectons donc les exigences du code de l'éducation.

Le conseil d'administration dans sa configuration complète avec les 34 membres va pouvoir délibérer valablement le 1<sup>er</sup> juillet pour élire la personne qui présidera cette université pendant quatre ans, nous l'espérons. Merci encore aux personnes de la cellule d'appui aux affaires institutionnelles. Je vous remercie.

Fin de la séance à 11h00.



La Présidente de l'Université de Nantes

Carine BERNAULT